

COMMUNE DE CHABANAIS

CONSEIL MUNICIPAL

Réunion du 12 novembre 2015 – 20 h

Le Conseil Municipal, après avoir adopté le procès-verbal de la précédente réunion, aborde l'ordre du jour et accepte d'y ajouter les points suivants : achat et reprise du copieur mairie et prise en charge du BAFD d'un agent.

I. DEMANDES DE SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES

Des subventions exceptionnelles sont attribuées à :

- Classe 3^{ème} « découverte professionnelle » du collège : 150 €.
- « Chab ' à l'eau : 150 €.

II. SEJOUR A LA NEIGE 2016 – FOYER RURAL D'EXIDEUIL

La participation financière de la Commune est décidée dans les mêmes conditions que l'an dernier : 155 €/enfant de la Commune de 6 à moins de 18 ans (sous réserve que le coût résiduel à la charge des familles ne soit pas inférieur à 155 €).

III. PERSONNEL COMMUNAL – SUPPRESSION DE POSTE

Il est nécessaire de procéder à la suppression d'un poste d'adjoint d'animation à raison de 20 heures hebdomadaires suite à la création d'un poste d'adjoint d'animation (24 heures hebdomadaires).

IV. ADMISSION EN NON VALEUR

L'admission en non-valeur est prononcée pour une créance irrécouvrable de 46 €.

V. ELECTION D'UN DELEGUE A L'AGENCE TECHNIQUE DEPARTEMENTALE

Suite à la démission du 1^{er} adjoint qui était également le représentant à l'ATD 16, il est nécessaire de procéder à la désignation d'un nouveau représentant. Madame POINET est désignée.

VI. DEMANDE DE SUBVENTION – TRAVAUX SALLE DE RESTAURATION ET ECOLES

Des dossiers de demande de subvention seront envoyés à la Région, au Département et au titre des fonds parlementaires pour des travaux au groupe scolaire. Ces travaux concernent l'insonorisation de la salle de restauration ainsi que la pose de stores aux écoles maternelles.

VII. DM4

La DM4 est acceptée. Elle concerne des virements de crédits pour procéder à l'acquisition de mobilier aux écoles et de matériel aux ateliers municipaux. Elle concerne également un virement de crédits pour procéder à des travaux de pose de stores au Centre de Loisirs.

VIII. PRISE EN CHARGE BAFA ET BAFD

Afin de respecter des taux d'encadrements règlementaires au centre de loisirs, il est décidé de prendre en charge les frais de formation au BAFA et au BAFD de deux agents du service Enfance-Jeunesse.

IX. FRAIS DE RESTAURATION

Le Conseil Municipal autorise la prise en charge sur le budget communal des frais de restauration présentant un intérêt général (réunion de travaux avec présence d'intervenants extérieurs, administratifs, techniques, ou autres,...).

X. ACQUISITION COPIEUR MAIRIE

La Maire fait part d'une proposition pour la reprise du copieur de la Mairie et l'acquisition d'un nouveau matériel. A l'unanimité, les élus sont défavorables. L'offre ne sera pas acceptée.

XI. AFFAIRES DIVERSES

Lecture est donnée d'un courrier des habitants du quartier Saint Roch. L'autorisation est donnée pour qu'ils décoorent le quartier Saint Roch.

L'état des trottoirs rue du Brédin est évoqué.

Un concert inter-cités organisé par la ville et le Conservatoire de Limoges sera donné à la salle des fêtes de Chabonais le 03/12/2015. L'entrée sera gratuite.

Un point est fait sur la loi portant Nouvelle Organisation Territoriale (NOTRe) et notamment sur la possibilité de fusionner entre plusieurs communes.